

<p align="center">COMPTE-RENDU DU CCE ORDINAIRE DU JEUDI 29 NOVEMBRE ET VENDREDI 30 NOVEMBRE 2012 SIEGE SOCIAL GROUPE CASINO</p>

1°) Approbation du Procès-verbal des réunions du CCE :

- **Approbation PV CCE Extraordinaire du 2 octobre 2012** : RAS le PV est approuvé à l'unanimité
- **Approbation PV CCE Extraordinaire du 16 octobre 2012** : demande de la CFDT de rectification page 17, au chapitre « mise en place d'une commission de suivi du PSE d'ERAGNY et LA VILLE DU BOIS ».

Une organisation est apparue : la CFDT, il faut lire la CFDT.

Il est noté à la place de LA VILLE DU BOIS la cafeteria de FLERS EN ESCREBIEUX.

Il est noté que la composition de la commission sera de 5 élus au lieu de 4 élus.

Rectification sera apportée au PV, approbation du PV à l'unanimité (avec les rectifications).

Suite au retard du directeur de la MIEL Mutuelle, proposition de passer au point 3 de l'ordre du jour et de revenir ensuite à Miel Mutuelle.

2°) Information et consultation du CCE CASINO RESTAURATION sur la Journée du 1^{er} Janvier 2013 (Journée de Solidarité):

- Rappel du dispositif de la journée de solidarité par la DRH (+ Accord d'Entreprise signé par la bande des 5).

Commentaire CFDT :

La CFDT interpelle le président sur le principe de la journée de solidarité, rappel que le Code du Travail interdit la prise de congé annuel pour exécuter la journée de solidarité, et au regard de notre situation il y a une contradiction avec la Loi !!!

La DRH : nous répond que le 1^{er} janvier n'est pas un congé annuel.

Nous nous interrogeons sur la réponse faite alors que la cafétéria est fermée ce jour 1^{er} janvier, la direction positionne l'ensemble des établissements en CA et positionne la journée de solidarité le 1^{er} janvier, si le premier janvier n'est pas 1 CA il faudra nous expliquer ?

La DRH nous confirme que le 1^{er} janvier n'est pas un CA.

Nous passons au vote, 16 Votants.

Favorable : 7 FO, 1 CGC

Défavorable : 2 CFDT, 2 CGT

Abstention : 3 UNSA, 1 Autonome

3°) Présentation des Comptes et des résultats du régime collectif géré par MIEL MUTUELLE :

- Présentation des données par le Directeur de MIEL MUTUELLE Mr Didier COURIER

Effectifs casino cafétéria au 30/09/2012 = 2819 salariés inscrits.

	<u>ACTIFS</u>	<u>RETRAITES</u>
N1	1035	12
N2	601	18
N3	950	39
N4	149	5
=	2735	= 74 bénéficiaires + 98 conjoints

* Actifs + bénéficiaires = 4351 Adhérents

* RESTE A CHARGE = 6,92 % (taux plutôt bas)

* Bon résultat : nouvelle tarification adoptée lors de la réunion MIEL Mutuelle.

Evolution/ pour 2013

N1	=	- 3 %
N2	=	- 3 %
N3	=	- 2 %
N4	=	0 %

- CFDT

Bonne nouvelle, en 2013 les cotisations seront à la baisse, il nous faut tous rester vigilant sur les dépenses afin de maintenir ce niveau. Ceci avec des prestations en hausse ou égales.

Concernant les lunettes, meilleure prise en charge des montures et des verres et toujours 2 paires.
Partenariat avec OPTIC 2000.

Nouveau document explicatif pour les salariés.

Changement de prestataire d'assistance avec les mêmes prestations pour un coût moindre.

Changement du principe de baisse ou de hausse du niveau.

Bilan de la Charte LGF :

- Possibilité de quitter le LGF en application de la Charte.

* Cafétéria Cholet : 13 salariés, possible 4, 0 demande, passage LGF le 1/12/11.

* Cafétéria Béziers Pézenas : 17 salariés, possible 5, 6 demandes, 0 réalisée, LGF le 1/12/11.

* Cafétéria Annonay : 14 salariés, possible 4, 1 demande, 1 réalisée, LGF le 1/05/12.

* Cafétéria Niort : 15 salariés, possible 4, 0 demande, LGF le 1/05/12.

* Cafétéria Gap : 18 salariés, possible 6, 1 demande, 1 réalisée, LGF le 1/05/12.

* Cafétéria Canet en Roussillon : 14 salariés, possible 4, 0 demande, LGF le 1/07/12.

* Cafétéria Dijon Quetigny : 16 salariés, possible 5, 0 demande, LGF le 1/07/12.

* Cafétéria Dole : 15 salariés, possible 5, 0 demande, LGF le 1/07/12.

* Cafétéria Mouans Sartoux : 13 salariés, possible 2, 0 demande, LGF le 1/10/12.

* Cafétéria Salon de Provence : 17 salariés, possible 6, 1 demande, 1 réalisée, LGF le 1/10/12.

* Cafétéria Caen Cote de Nacre : 15 salariés, possible 5, 0 demande, LGF le 1/10/12.

* Cafétéria Oyonnax : 9 salariés, possible 3, 0 demande, LGF le 1/12/12.

4°) Point sur la fermeture des Cafétérias d'ERAGNY et Flers en Escrebieux :

Point sur les fermetures :

- **ERAGNY :**
Fermeture le 1/12/2012, 21 salariés.
6 salariés reclassés en Cafétéria, 5 sur R2C, 1 en Supermarché
9 salariés licenciés économiques.
- **FLERS EN ESCREBIEUX :**
Fermeture le 1/12/2012, 10 salariés.
10 salariés licenciés économiques. *(Carton plein !!) Merci CASINO*

Commentaire CFDT :

Malgré la manne financière de la baisse de la TVA, malgré la manne financière des Aides Publiques à la Restauration Raffarin /Sarkozy :

➤ **le résultat est là, 70 % des salariés de ces 2 sites licenciés !!!!**
Un JOYEUX NOEL POUR CES SALARIES ET LEURS FAMILLES.
On Voit le résultat de la demande de la CFDT dans le PSE, de tout mettre en Œuvre pour reclasser les salariés !!!!
CASINO RESTAURATION DEVIENS LE FLORANGE DE LA RESTAURATION MALGRE LES PERFUSIONS PUBLIQUES PAR MILLIONS D'EUROS !!!!
Sans cynisme, à quand notre Nationalisation partielle pour qu'enfin nous trouvions un repreneur qui puisse INVESTIR ET SAUVER NOS EMPLOIS.

5°) Point sur le passage en location gérance franchise de la Cafétéria de OYONNAX :

Cafétéria Oyonnax : (CFDT)

9 salariés, passage en LGF le 1/12/2012.
Locataire gérant actuel directrice Mme Ségolène AUCLAIR.

Commentaires CFDT :

Nous nous interrogeons sur le choix du LGF, en l'occurrence la directrice en place au regard de la situation de l'établissement, et du constat lors d'un passage récent ou le DSC avait dû expliquer le principe des pauses positionnées sur les horaires ce qui n'était pas fait à Oyonnax et de la réponse de la directrice, je n'étais pas au courant ? Affaire à suivre, Cafétéria avec l'étiquette CFDT.

6°) Frais de Fonctionnement :

- **Présentation de l'état des frais de fonctionnement :**
 - Légère baisse comme convenu lors d'un précédent CCE, bonne gestion de notre trésorier, nous avons un taux d'Épargne encore élevé.

7°) Information et Consultation du CCE sur le projet de Plan de Formation 2013 :

Le Responsable RH de la formation nous a décliné le Plan de Formation 2013
Formation obligatoire
Formation fabrication maison
DIF et Contrats Pro /Alternance /CIF

Commentaire CFDT :

Concernant la formation suite à la re fabrication des produits aux ateliers, il serait judicieux de positionner ces salariés au bon niveau et bon échelon, vous ne pouvez pas toujours demander plus aux salariés en les laissant au niveau 1 et de les payer au SMIC.

Si ceux-ci se forment pour les fabrications, il est tout a fait normal de les faire évoluer en niveau, parcours professionnel, les salariés doivent savoir tout faire mais ils restent désespérément bloqués au niveau 1, comment voulez-vous que cela soit gratifiant et motivant.

Cette Politique est néfaste et vouée à l'Echec.

➤ La DRH :

La reconnaissance ne passe pas obligatoirement par une augmentation de niveau.

Pour la CFDT, les salariés ne peuvent pas rester toute leur vie au niveau 1, surtout s'ils sont compétents sur tous les postes, rappel du parcours professionnel, de plus actuellement les 3 premiers niveaux sont au smic, aucune reconnaissance de la qualification pour ces niveaux.

Contrat de professionnalisation = 30 pour 2013.
8 pour 2011,
70% reste dans l'entreprise.

Demande de rémunérer non pas entre 55% et 85%, mais au moins au SMIC.

Période de Professionnalisation : attente de validation des référentiels.

DIF : état des heures avec paie d'avril.

Commission formation :

CFDT / Constat de Statu Co.

Votants :

Favorable :	FO, CGC
Défavorable :	CGT
Abstention :	CFDT, UNSA, Autonomes

8°) Accord sur l'emploi des salariés âgés au sein du Groupe Casino du 9 septembre 2009 :

Bilan 2011 et Présentation des indicateurs CASINO RESTAURATION :

- **Commission de suivi Accord Seniors : Salariés de + de 55 ans**

Accord du 9 septembre 2009.

Casino restauration = 311 salariés, 19 embauches.

Prévu accord pour la période 500 embauches dans le Groupe, à fin mai 437 embauches.

La CFDT est intervenue sur l'anticipation du Contrat de Génération (voir Entreprise +300 pas de pénalité) et du Crédit d'Impôt (20 milliards d'Euros : 2,5 fois le SMIC) et d'autant plus que la TVA Restauration restera au même taux réduit en 2013 : Une vraie politique RH serait de faire rentrer un jeune en formation (Parcours Professionnel) le rémunérer avec

une Grille de Salaire attractive et maintenir nos seniors dans l'Entreprise avec des adaptations sur de meilleures conditions de Travail.
Malheureusement nous sommes dans une Entreprise Collecteur d'Argent Public mais pas d'Entreprendre.

9°) Information sur les Données économiques 2012 :

- **Présentation par le Directeur Financier**
- **CFDT (Nous ne donnerons pas de Chiffres par souci de Confidentialité année pas finie et clôturée)**

Toujours les loyers chers, depuis la vente d'une partie de Mercyalis, objectif de renégocier les loyers sur certains sites.

Dégradation des résultats en M€, baisse spectaculaire de la fréquentation clientèle, baisse accrue du CA à fin octobre, Fond de roulement trésorerie en difficulté, majorité des établissements dans le rouge.

Commentaire CFDT :

Le principe des cafétérias à roulettes reste d'actualité, le concurrent ouvre de nouveaux sites pas casino restauration ? Parc vieillissant, reste sur des sites qui perdent de leur attractivité.

La CFDT a déclaré que nous payons les errances et les erreurs stratégiques des politiques économiques et commerciales depuis plusieurs années :

- **Augmentation des prix en continuité pour une Restauration dite Populaire et Familiale**
- **Investissements au minima et sans aucune visibilité à 5 ans et qui est brouillée d'année en année**
- **Cash Flow reversé au Groupe via Distribution avec un taux à normale sur notre auto financement**
- **Réduction des heures et Service Clientèle**
- **Maintenance au rabais avec des sites en total décrépidité**
- **Produit fini 4 et 5 gammes et réduction des parts**

Nous voyons que nous n'avons même pas de visibilité pour 2013.

➤ Qu'en est-il des projets 2013 sur l'investissement, rénovation nouveaux sites ?

- **Le Directeur Financier : pour les projets, passage à la bonne heure de 5 sites sur le 1^{er} semestre, Angoulême, Montauban, Lons le Saunier, Le Puy Vals, Bourg en Bresse. A l'essai !!**

Bilan et déploiement ou non sur environ 40 sites, sur plusieurs années.

➤ Qu'en sera-t-il de la poursuite de la restructuration sur des PSE et fermetures en 2013 ?

- **La DRH a essayé de nous modérer (*pas d'affolement, il faut y croire !!!*) sera plus ou moins à la marge sur des fermetures 1 ou 2 sites mais nous développerons l'exploitation en LGF ou Franchises.**

Dont Acte : C'est Incroyable que seulement la CFDT soit préoccupée par le maintien de l'EMPLOI et du développement économique sur la Macroéconomie et non sur chacun son établissement !!!

10°) Nouveau Point sur la situation de la Cafétéria d'Aix en Provence Géant en raison du projet de rénovation immobilière du Centre Commercial JAS de BOUFFAN :

La DRH

Confirmation emplacement Casino Cafétéria, pour un concept « A la Bonne heure », travaux pour 10 mois du site, réouverture fin décembre 2013 du nouveau Concept.

Abandon du site provisoire, reprise de la brasserie en face de la Cafétéria et de Photo services, installation Casino Cafeteria avec un concept service à table.

Formation des salariés avec accompagnement d'un Cabinet de Consultants RHB de Marseille en collaboration avec Campus CASINO pendant la durée des travaux, puis transfert sur le nouveau concept en décembre 2013, le Cœur de Blé provisoire sur Photo services.

Début des travaux premier trimestre 2013 (février) salariés tous transférés.

La CFDT :

A demandé, sur quels emplacements, les locaux communs (Vestiaires, toilettes) seraient situés et avec quelle enseigne l'exploitation se fera :

- Les locaux communs seront à l'étage de Photo Services, il n'y aura pas d'Enseigne sur la brasserie mais un fonctionnement de Villa Plancha.

11°) Information du CCE CASINO RESTAURATION sur la prise d'exploitation temporaire de la Cafétéria de l'Aire d'Autoroute 45 :

La DRH nous a informé de ce projet particulier ou la société va être un acteur transitoire.

Appel d'offre public, restaurant avec enseigne l'Arche Elixior, 17 salariés.

Reprise du site par Mac Do, refonte du site, reprise du site par Casino Restauration pendant la durée des travaux, puis reprise des salariés par Mac Do.

Fin du CCE

Copie : Fédération